



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

Voir dans le document/  
See herein

NA  
Québec  
NA

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> OCIR-Réhabilitation de sites conta OCIR - Réhabilitation de sites contaminés	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EF928-212100/A	<b>Date</b> 2022-02-18
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EF928-212100	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-0-43197 (034)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-034-18270	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> 2022-01-14 <b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2022-03-02</b> Heure Normale du l'Est HNE	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kirouac, Jennifer	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm034
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 953-4110 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

## MODIFICATION 004

### Titre : OCIR – RÉHABILITATION DE SITES CONTAMINÉS

Inclus dans la présente modification :

1. Report de la date de fermeture
2. Questions et réponses 11 à 23
3. Changement No. 1

#### 1. REPORT DE LA DATE DE FERMETURE

Veuillez noter que la fermeture a été reportée au 2 mars 2022 à 14:00.

#### 2. QUESTIONS ET RÉPONSES 11 À 23

11 (FR)	Au bordereau, pouvez-vous confirmer que les analyses en potentiel acidogène (statique et cinétique) sur l'eau souterraine sont demandées?	Les analyses en potentiel acidogène (statique et cinétique) ne sont pas demandées sur l'eau souterraine. La mention « n.a. » aurait dû apparaître à la colonne « Eau » pour ces 2 analyses.
11 (EN)	On the Price Schedule, can you confirm that the acidogenic potential (static and kinetic) on groundwater are requested?	Acidogenic potential analysis (static and kinetic) are not required on groundwater. The mention "N/A" should have appeared in the "Water" column for these 2 analysis.
12 (FR)	Surcharges applicables pour les délais urgents : est-ce possible de modifier ces surcharges indiquées au devis puisque ces dernières ne représentent plus les surcharges usuelles des laboratoires lesquelles sont maintenant 8h (200 %), 24h (100%), 48h (50%) et 72h (25 %) ?	Les surcharges qui seront appliquées pour les analyses en délais rapides ont été modifiées tel quel : Délai de 8 h : 200 % Délai de 24 h : 100 % Délai de 48 h : 50 % Délai de 72 h : 25 % Le tableaux 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4 ont été modifiés pour refléter ces changements.
12 (EN)	Surcharges applicable for urgent deadlines : is it possible to modify the surcharges indicated in the	The surcharges that will be applied for urgent deadlines have been changed as is :

	Chemical analysis tables since they no longer represent the usual surcharges for laboratories which are now 8h (200%), 24h (100%), 48h (50%) and 72h (25%)?	8 hour delay : 200% 24 hour delay : 100% 48 hour delay : 50% 72 hour delay : 25% Tables 2-1, 2-2, 2-3 and 2-4 have been modified to reflect these changes.
13 (FR)	SPFO et SPFA : quelle liste de composés est souhaitée pour chacun des items (p.e. 22, 28 ou 32 composés) ? Est-ce que la limite de détection régulière de cette méthode est suffisante ?	Le groupe de 22 composés est demandé. La limite de détection régulière est adéquate.
13 (EN)	PFOS and PFAS : Which list of compounds is desired for each of the items (e.g. 22, 28 or 32 compounds)? Is the regular detection limit of this method adequate?	The group of 22 compounds is requested. The regular detection limit is adequate.
14 (FR)	Les analyses suivantes sont demandées dans la matrice eau, mais ne sont pas disponibles ou possibles dans cette matrice : Soufre, TDPAS statique, TDPAS cinétique, Lixiviation CTEU-9, Lixiviation SPLP-1312. Comment l'indiquer au bordereau ? Pouvons-nous ajouter n.a dans les tableaux ?	Les tableaux 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4 ont été modifiés.
14 (EN)	The following analysis are requested in the water matrix, but are not available or possible in this matrix : Sulfur, acidogenic potential (static and kinetic), leaching CTEU-9, leaching SPLP-1312. How should we indicated it in the Chemical Analysis Tables? Can we add "N/A" in the tables?	Tables 2-1, 2-2, 2-3 and 2-4 have been modified.
15 (FR)	Concernant la précision reçue à l'addenda 2, question 2a, relativement à la méthode d'analyse pour la granulométrie et la sédimentométrie, est-ce que la méthode d'analyse BNQ 2501-025 est acceptable?	Oui.
15 (EN)	Regarding the clarification received in addendum 2, question 2a, regarding the analysis method for granulometry and sedimentometry, is the BNQ 2501-025 method acceptable?	Yes.
16 (FR)	Concernant les analyses de fractionnement des : HCP F1 à F4 (CCME), HCP F1 à F4G (CCME) et HCP F1 et F2, est-ce que les analyses requièrent l'inclusion des BTEX?	Oui.
16 (EN)	Regarding the PHC Fractionation : PHC F1 to F4 (CCME), PHC F1 to F4G (CCME) and PHC F1 and F2, do the analysis require the inclusion of BTEX?	Yes it does.

17 (FR)	Concernant les analyses de fractionnement des HCP F1 et F2, la fraction F2 ne peut être exprimée seule. Le résultat peut être rapporté seulement en F1 seul et en F2 à F4. Est-ce acceptable?	La ligne « Fractionnement HCP F1 F2 » a été retirée des tableaux 2-1 à 2-4.
17 (EN)	Regarding the PHC Fractionation F1 and F2, the F2 fraction cannot be expressed alone. The result can be reported only in F1 alone and in F2 to F4. Is this acceptable?	“PHC Fractionation F1 and F2” line have been removed from the tables 2-1 to 2-4.
18 (FR)	Concernant l’analyse des polyfluoroalkyliques (SPFA), est-ce que cette analyse fait référence seulement aux composés perfluorés ou elle doit inclure également les substances dites précurseurs? Pour inclure les précurseurs, le laboratoire doit oxyder les substances polyfluoroalkyliques afin de mesurer par la suite les substances perfluorées. Pouvez-vous préciser la méthode svp?	Voir réponse à la question 13.  Méthode : EPA 537 M.
18 (EN)	Regarding the analysis of polyfluoroalkyls (PFAS), does this analysis refer only to perfluorinated compounds or must it also include so-called precursor substances? To include precursors, the laboratory must oxidize polyfluoroalkyl substances in order to subsequently measure perfluorinated substances. Can you specify the method please?	See answer to question 13.  EPA 537 M Method.
19 (FR)	Concernant l’analyse des phtalates, la précision reçue à l’addenda 2, question 2c, indique que les composés des phtalates sont ceux de la méthode MA 400-COSV. Est-ce que la méthode d’analyse EPA 625 serait acceptable?	Oui.
19 (EN)	Regarding the analysis of phthalates, the clarification provided in addendum 2, question 2c, indicates that the phthalates compounds are those of the MA 400 COSV method, Would EPA 625 method be acceptable?	Yes.
20 (FR)	Concernant l’analyse du potentiel acidogène statique et le potentiel acidogène dynamique, ces analyses ne peuvent être réalisées sur une matrice liquide. Pouvez-vous svp modifier les tableaux d’analyse pour ajouter la mention « n.a. » pour ces 2 analyses dans la colonne Eau?	Voir réponses aux questions 11 et 14.
20 (EN)	Regarding the analysis of acidogenic potential (static and kinetic), it cannot be carried out on a liquid matrix. Can you please modify the Chemical analysis tables to add the mention “N/A” for these 2 analysis in the Water column?	See answers to questions 11 and 14.

21 (FR)	Les analyses des cyanures disponibles et des cyanures totaux sont 2 analyses distinctes. Voulez-vous toujours les 2 analyses ensemble? Autrement, pouvez-vous faire 2 lignes au bordereau pour les distinguer svp?	Les tableaux 2-1 à 2-4 ont été modifiés. Les analyses de cyanures sont désormais sur 2 lignes distinctes.
21 (EN)	The available and total cyanides analysis are 2 separate analysis. Do you always want both analysis together? Otherwise, can you split these analysis on 2 different lines?	Tables 2-1 to 2-4 have been modified. Cyanide analysis are now on 2 separate lines.
22 (FR)	Les analyses de lixiviation à l'eau (CTEA 9) et lixiviation pour simuler les pluies acides (SPLP, EPA 1312) ne peuvent être réalisées sur une matrice liquide. Pouvez-vous svp modifier les tableaux d'analyse pour ajouter la mention « n.a. » pour ces 2 analyses dans la colonne Eau?	Voir réponse à la question 14. Les tableaux 2-1 à 2-4 ont été modifiés.
22 (EN)	Water leaching (CTEU 9) and leaching to simulate acid rain (SPLP, EPA 1312) cannot be performed on a liquid matrix. Can you please modify the Chemical Analysis tables to add the mention "N/A" for these 2 analysis in the Water column?	See answer to question 14. Tables 2-1 to 2-4 have been modified.
23 (FR)	Concernant l'analyse de la conductivité hydraulique, est-ce que la méthode ASTM D-2434 est acceptée?	Oui.
23 (EN)	Regarding hydraulic conductivity analysis, is the ASTM D-2434 method accepted?	Yes.

3. CHANGEMENT No.1

BASE DE PAIEMENT :

SUPPRIMER : L'Annexe B – Base de paiement

INSÉRER : L'Annexe B – Base de paiement ci-après

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

N° de l'invitation – Sollicitation No.  
EF928-212100/A

N° de la modif – Amd. No.  
004

Id de l'acheteur – Buyer ID  
QCM034

N° de réf. du client – Client Ref. No.  
EF928-212100

N° du dossier – File No.  
QCM-0-43197

N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

---

## **ANNEXE « B »**

### **BASE DE PAIEMENT**

# BASE DE PAIEMENT

## INSTRUCTIONS POUR OFFRE FINANCIÈRE ET FIXATION DES PRIX Instructions

### générales

1. Le soumissionnaire doit remplir le formulaire d'offre de prix et le soumettre sous pli cacheté séparé, en inscrivant sur l'enveloppe le nom du soumissionnaire, le sujet de la demande de l'offre à commandes, le numéro de la demande de TPSGC et la mention « Formulaire d'offre de prix ».
2. Les prix offerts ne doivent pas comprendre la TPS/TVH. Ils seront évalués en dollars canadiens.
3. Il est interdit de modifier les formulaires ou d'ajouter des renseignements non demandés.
4. Dans l'éventualité où une erreur mathématique se produisait dans le report des totaux, TPSGC corrigera les totaux afin d'assurer l'équité des offres.
5. Le soumissionnaire devra calculer et présenter, à la demande de l'autorité de l'offre à commandes au cours de la durée de l'offre à commandes, les différentes estimations de projet, conformément aux tarifs horaires fixes (excluant les taxes) indiqués ci-dessous.

### PARTIE 1 : Catégorie des honoraires et des services d'analyses chimiques

#### Honoraires (Tableaux 1-1, 1-2, 1-3 et 1-4)

6. Afin de nous assurer que des taux horaires justes et compétitifs sont reçus pour chacun des postes énumérés aux Tableaux 1-1 à 1-4, le soumissionnaire DOIT fournir un taux horaire pour chaque poste énuméré. Ce taux sera utilisé pour la période en vigueur et ne pourra pas être changé. Les taux horaires inscrits au Tableau 1-1 représentent les taux applicables pour les deux premières années de l'offre à commandes, les taux inscrits au Tableau 1-2 représentent les taux applicables pour la première année d'option de l'offre à commandes, les taux inscrits au Tableau 1-3 représentent les taux applicables pour la deuxième année d'option de l'offre à commandes tandis que les taux inscrits au Tableau 1-4 représentent les taux applicables pour la troisième année d'option de l'offre à commandes. Pour toute commande subséquente, TPSGC se réserve le droit de déterminer la(les) catégorie(s) de personnel requise(s) pour l'exécution des travaux.
7. Le soumissionnaire doit fournir un taux horaire fixe unique pour chaque catégorie d'employés du soumissionnaire ou d'employés de chaque sous-traitant et spécialiste pour la durée de l'offre à commandes, incluant les périodes optionnelles.
8. Le taux horaire fixe unique indiqué pour chaque catégorie d'employés du soumissionnaire ou chaque employé des sous-consultants correspondra au taux payé pour la prestation de tels services pour l'année correspondante de l'offre à commandes, peu importe que les services soient fournis par le soumissionnaire, le sous-consultant indiqué ou le sous-consultant de remplacement.
9. Frais de déplacements et de subsistance : Les soumissionnaires sont avisés que les frais de déplacement et les dépenses connexes doivent être calculés comme partie intégrante des taux horaires

pour tous les déplacements effectués dans un rayon de 50 km du 1550 d'Estimauville à Québec, de la Place Bonaventure (800, rue de la Gauchetière O. à Montréal) ou du bureau principal du soumissionnaire ou de ses succursales. Dans le cas des services fournis à l'extérieur de ce rayon de 50 km, les frais de déplacement seront déterminés selon la politique actuelle du Conseil du Trésor (<http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/travel-voyage/index-fra.php>).

10. Le soumissionnaire doit indiquer le tarif horaire fixe pour chacune des catégories de poste des Tableaux 1-1, 1-2, 1-3 et 1-4, puis multiplier le tarif horaire par le facteur de multiplication indiqué à la ligne correspondante. Il doit ensuite additionner les tarifs ajustés pour en indiquer le total aux lignes 1-1, 1-2, 1-3 et 1-4.
11. Tous les honoraires seront couverts par les tarifs indiqués aux Tableau 1- 1, 1-2, 1-3 et 1-4. Les taux horaires incluent, sans s'y restreindre :

Les travaux d'expertise, de conception, de surveillance, d'inspection, de réalisation des travaux, l'interprétation des analyses d'échantillons, la gestion de projet, la rédaction des rapports préliminaire et final.

12. Le soumissionnaire s'engage, pour chacune des commandes subséquentes à l'offre à commandes :

- À ne faire appel qu'à des personnes possédant les compétences adaptées à chaque tâche, au sens défini dans la section intitulée « Services requis » (annexe A);
- À calculer proportionnellement les tarifs d'après le nombre réel d'heures travaillées, dans les cas où les travaux exécutés selon la méthode des honoraires à l'heure portent sur une durée inférieure à une heure;
- À fournir la liste complète des noms des personnes, incluant les sous-traitants, affectées à un projet résultant d'une commande subséquente.

Services : Analyses chimiques (Tableaux 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4)

13. Le soumissionnaire doit indiquer le prix unitaire pour chacune des catégories d'analyses présentées aux Tableaux 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4. Il doit ensuite les additionner pour en indiquer les sous-totaux dans la ligne appropriée. Le soumissionnaire doit ensuite multiplier les sous-totaux par le facteur de pondération indiqué aux tableaux puis inscrire le total aux lignes 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4. Ces montants serviront à l'évaluation des analyses chimiques.
14. Les montants indiqués aux Tableaux 2-1, 2-, 2-3 et 2-4 doivent correspondre à des délais normaux de 5 jours pour l'obtention des résultats d'analyses chimiques.
15. Les prix inscrits au Tableau 2-1 représentent les prix applicables pour les deux premières années de l'offre à commandes, les prix inscrits au Tableau 2-2 représentent les prix applicables pour la première année d'option de l'offre à commandes, les prix inscrits au Tableau 2-3 représentent les prix



applicables pour la deuxième année d'option de l'offre à commandes, tandis que les prix inscrits au Tableau 2-4 représentent les prix applicables pour la troisième année d'option.

16. Pour les fins de la présente évaluation, soumettre des prix unitaires pour toutes les analyses présentées ci-bas. L'ensemble des prix unitaires soumis par le soumissionnaire deviendront les tarifs de référence pour l'année correspondante de l'offre à commandes lors de l'émission des commandes subséquentes.
17. Il est à noter que ce sont les coûts unitaires qui doivent être indiqués. Les réductions de coût accordées par les laboratoires pour un groupe d'échantillons (économie d'échelle) ne seront pas considérées lors de l'évaluation de l'offre financière. Les prix indiqués dans les tableaux 2.1 à 2.4 doivent inclure la fourniture des récipients pour les échantillons incluant les agents de conservation, les frais de laboratoire, du contrôle de qualité, l'émission des certificats d'analyses, les frais de disposition de l'échantillon, et tout autre frais directs ou indirects incluant la main d'œuvre, l'administration et les profits.
18. Les limites de détection des analyses chimiques doivent être inférieures ou égales aux exigences fédérales et provinciales les plus strictes.

#### Synthèse des coûts (Tableau 3)

19. Le soumissionnaire doit additionner les montants inscrits aux lignes 1-1, 1-2, 1-3 et 1-4 des Tableaux 1-1, 1-2, 1-3 et 1-4 puis reporter le total à la ligne correspondant aux honoraires du Tableau 3. De la même façon, il doit additionner les montants inscrits aux lignes 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4 des Tableaux 2-1, 2-2, 2-3 et 2-4 puis reporter le total à la ligne correspondant aux services. Les montants reportés devront être multipliés par le facteur de pondération indiqué à la ligne correspondante. Le soumissionnaire doit ensuite additionner les tarifs ajustés pour en indiquer le total à la ligne correspondante du Tableau 3. Ce montant servira à l'évaluation des offres financières.

#### PARTIE 2 : Catégorie des débours

20. Appelés « débours », tous les coûts qui ne sont pas inclus à la PARTIE 1 seront fixés :

au coût réel majorés de 10%

21. Sans s'y restreindre, les débours incluent les activités suivantes :

machinerie, transport et disposition de sols, eau, boues, sédiments ou de matières résiduelles, matériaux de remblai, camion, forage, dragage, équipement et matériaux.

22. Les débours devront être approuvés par le représentant ministériel et démontrés par des pièces justificatives appropriées, détaillées et ventilées, telles que les factures de machinerie où les taux horaires et le nombre d'heure d'opération apparaissent, les billets de pesée incluant les taux, les factures détaillées pour l'achat ou la location d'équipement ou de matériaux, les factures détaillées des sous-traitants, etc.

23. Tout autre coût direct doit être approuvé au préalable par le représentant de TPSGC. Tous les paiements peuvent faire l'objet d'une vérification du gouvernement.

Tableau 1-1 : Catégorie des honoraires – Taux applicables pour les 2 premières années

Description des postes	Taux horaires (\$/heure)	Facteurs de multiplication pour fins d'évaluation	Prix total
Directeur ou gestionnaire de projet senior (>10 ans d'expérience)		40	
Chargé de projet ou professionnel intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		100	
Professionnel junior (0 à 2 ans d'expérience)		100	
Adjoint ou personnel administratif		40	
Dessinateur		50	
Contremaître		80	
Technicien senior (>10 ans d'expérience)		80	
Technicien intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		150	
Technicien junior (0 à 2 ans d'expérience)		150	
Journalier		150	
<b><u>1-1</u> TOTAL DES HONORAIRES:</b>			<b>\$</b>

**Tableau 1-2 : Catégorie des honoraires – Taux applicables pour la première année d'option**

Description des postes	Taux horaires (\$/heure)	Facteurs de multiplication pour fins d'évaluation	Prix total
Directeur ou gestionnaire de projet senior (>10 ans d'expérience)		20	
Chargé de projet ou professionnel intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		50	
Professionnel junior (0 à 2 ans d'expérience)		50	
Adjoint ou personnel administratif		20	
Dessinateur		25	
Contremaître		40	
Technicien senior (>10 ans d'expérience)		40	
Technicien intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		75	
Technicien junior (0 à 2 ans d'expérience)		75	
Journalier		75	
<b><u>1-2</u> TOTAL DES HONORAIRES:</b>			<b>\$</b>

**Tableau 1-3 : Catégorie des honoraires – Taux applicables pour la deuxième année d'option**

Description des postes	Taux horaires (\$/heure)	Facteurs de multiplication pour fins d'évaluation	Prix total
Directeur ou gestionnaire de projet senior (>10 ans d'expérience)		20	
Chargé de projet ou professionnel intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		50	
Professionnel junior (0 à 2 ans d'expérience)		50	
Adjoint ou personnel administratif		20	
Dessinateur		25	
Contremaître		40	
Technicien senior (>10 ans d'expérience)		40	
Technicien intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		75	
Technicien junior (0 à 2 ans d'expérience)		75	
Journalier		75	
<b><u>1-3</u> TOTAL DES HONORAIRES:</b>			<b>\$</b>

**Tableau 1-4 : Catégorie des honoraires – Taux applicables pour la troisième année d'option**

Description des postes	Taux horaires (\$/heure)	Facteurs de multiplication pour fins d'évaluation	Prix total
Directeur ou gestionnaire de projet senior (>10 ans d'expérience)		20	
Chargé de projet ou professionnel intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		50	
Professionnel junior (0 à 2 ans d'expérience)		50	
Adjoint ou personnel administratif		20	
Dessinateur		25	
Contremaître		40	
Technicien senior (>10 ans d'expérience)		40	
Technicien intermédiaire (3 à 10 ans d'expérience)		75	
Technicien junior (0 à 2 ans d'expérience)		75	
Journalier		75	
<b><u>1-4</u> TOTAL DES HONORAIRES:</b>			<b>\$</b>

**Tableau 2-1 : Catégorie de services : Analyses chimiques**  
**Taux applicables pour les 2 premières années**

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Granulométrie		n.a.	
Sédimentométrie		n.a.	
Huiles et graisses totales (gravimétrie)			n.a.
HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>			
Fractionnement HCP F1 à F4 (CCME)		n.a.	n.a.
Fractionnement HCP F1 à F4G (CCME)		n.a.	n.a.
HAP			
HAM			n.a.
COV			
Matériel d'échantillonnage pour analyse des volatils*		n.a.	n.a.
Composés phénoliques (GC-MS)			
Composés phénoliques (colorimétrie)			n.a.
BPC (congénères)			
BPC (aroclor)			
Pesticides			n.a.
Dioxines et furanes			
Carbone organique total			n.a.
Métaux (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn)			n.a.
Métaux (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn)		n.a.	n.a.
Métaux (As, Ba, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, U)	n.a.	n.a.	
Métaux (Al, Sb, Ag, As, Ba, B, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Na, Zn, Se, Pb)	n.a.		n.a.
Métaux (Hg)			n.a.
Métaux (Chrome VI)			n.a.
Sulfonate de perfluorooctane (SPFO)			n.a.
Soufre		n.a.	n.a.
Polyfluoroalkyliques (SPFA)			n.a.
Phtalates			n.a.
Bromure			n.a.
Éthylène Glycol			n.a.
Amiante		n.a.	n.a.

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Tébutiuron			n.a.
BTEX			n.a.
Sodium	n.a.		n.a.
Potentiel acidogène statique		n.a.	n.a.
Potentiel acidogène dynamique		n.a.	n.a.
pH			
Chlorures (Cl <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Cyanures totaux (CN <sup>-</sup> )			
Cyanures disponibles (CN <sup>-</sup> )			n.a.
Fluorures totaux			
Nitrate (N-NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Nitrite (N-NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		
Nitrate + nitrite			
Phosphore total (P-PO <sub>4</sub> <sup>-3</sup> )	n.a.		n.a.
Sulfures (H <sub>2</sub> S)	n.a.		n.a.
Formaldéhyde			n.a.
Coliformes totaux	n.a.		n.a.
Escherichia coli (E.coli)	n.a.		n.a.
Colonies atypiques	n.a.		n.a.
Lixiviation TCLP et analyse en fonction du RMD	n.a.	n.a.	
Lixiviation à l'eau (CTEU 9)		n.a.	
Lixiviation pour simuler les pluies acides (SPLP, EPA 1312)		n.a.	
Conductivité hydraulique		n.a.	n.a.
Sous-totaux			
(A) Facteur de majoration	10 %	10 %	10 %
(B) (A X B) Sous-totaux majorés			
<b>2.1 TOTAL</b> sols/sédiments + eau + matières résiduelles			

N° de l'invitation – Sollicitation No.  
EF928-212100/A

N° de la modif – Amd. No.  
004

Id de l'acheteur – Buyer ID  
QCM034

N° de réf. du client – Client Ref. No.  
EF928-212100

N° du dossier – File No.  
QCM-0-43197

N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

---

Majoration – Urgence :	Délai 8h	Délai 24h	Délai 48h	Délai 72h
		200 %	100 %	50 %

**Notes :**

n.a. : non applicable

\* : Cet item doit inclure tout le matériel d'échantillonnage requis (seringue, fiole, méthanol, capsule, etc.) pour une analyse de volatils, mais exclu le coût pour l'analyse chimique.

**Tableau 2-2 : Catégorie de services : Analyses chimiques**  
**Taux applicables pour la première année d'option**

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Granulométrie		n.a.	
Sédimentométrie		n.a.	
Huiles et graisses totales (gravimétrie)			n.a.
HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>			
Fractionnement HCP F1 à F4 (CCME)		n.a.	n.a.
Fractionnement HCP F1 à F4G (CCME)		n.a.	n.a.
HAP			
HAM			n.a.
COV			
Matériel d'échantillonnage pour analyse des volatils*		n.a.	n.a.
Composés phénoliques (GC-MS)			
Composés phénoliques (colorimétrie)			n.a.
BPC (congénères)			
BPC (aroclor)			
Pesticides			n.a.
Dioxines et furanes			
Carbone organique total			n.a.
Métaux (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn)			n.a.
Métaux (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn)		n.a.	n.a.
Métaux (As, Ba, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, U)	n.a.	n.a.	
Métaux (Al, Sb, Ag, As, Ba, B, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Na, Zn, Se, Pb)	n.a.		n.a.
Métaux (Hg)			n.a.
Métaux (Chrome VI)			n.a.
Sulfonate de perfluorooctane (SPFO)			n.a.
Soufre		n.a.	n.a.
Polyfluoroalkyliques (SPFA)			n.a.
Phtalates			n.a.
Bromure			n.a.
Éthylène Glycol			n.a.



Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Amiante		n.a.	n.a.
Tébutiuron			n.a.
BTEX			n.a.
Sodium	n.a.		n.a.
Potentiel acidogène statique		n.a.	n.a.
Potentiel acidogène dynamique		n.a.	n.a.
pH			
Chlorures (Cl <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Cyanures totaux (CN <sup>-</sup> )			
Cyanures disponibles (CN <sup>-</sup> )			n.a.
Fluorures totaux			
Nitrate (N-NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Nitrite (N-NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		
Nitrate + nitrite			
Phosphore total (P-PO <sub>4</sub> <sup>-3</sup> )	n.a.		n.a.
Sulfures (H <sub>2</sub> S)	n.a.		n.a.
Formaldéhyde			n.a.
Coliformes totaux	n.a.		n.a.
Escherichia coli (E.coli)	n.a.		n.a.
Colonies atypiques	n.a.		n.a.
Lixiviation TCLP et analyse en fonction du RMD	n.a.	n.a.	
Lixiviation à l'eau (CTEU 9)		n.a.	
Lixiviation pour simuler les pluies acides (SPLP, EPA 1312)		n.a.	
Conductivité hydraulique		n.a.	n.a.
(A) Sous-totaux			
(B) Facteur de majoration	10 %	10 %	10 %
(A X B) Sous-totaux majorés			
<b>2.2 TOTAL</b> sols/sédiments + eau + matières résiduelles			

N° de l'invitation – Sollicitation No.  
EF928-212100/A

N° de la modif – Amd. No.  
004

Id de l'acheteur – Buyer ID  
QCM034

N° de réf. du client – Client Ref. No.  
EF928-212100

N° du dossier – File No.  
QCM-0-43197

N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

---

Majoration – Urgence :	Délai 8h	Délai 24h	Délai 48h	Délai 72h
		200 %	100 %	50 %

**Notes :**

n.a. : non applicable

\* : Cet item doit inclure tout le matériel d'échantillonnage requis (seringue, fiole, méthanol, capsule, etc.) pour une analyse de volatils, mais exclu le coût pour l'analyse chimique.

**Tableau 2-3 : Catégorie de services : Analyses chimiques**  
**Taux applicables pour la deuxième année d'option**

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Granulométrie		n.a.	
Sédimentométrie		n.a.	
Huiles et graisses totales (gravimétrie)			n.a.
HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>			
Fractionnement HCP F1 à F4 (CCME)		n.a.	n.a.
Fractionnement HCP F1 à F4G (CCME)		n.a.	n.a.
HAP			
HAM			n.a.
COV			
Matériel d'échantillonnage pour analyse des volatils*		n.a.	n.a.
Composés phénoliques (GC-MS)			
Composés phénoliques (colorimétrie)			n.a.
BPC (congénères)			
BPC (aroclor)			
Pesticides			n.a.
Dioxines et furanes			
Carbone organique total			n.a.
Métaux (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn)			n.a.
Métaux (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn)		n.a.	n.a.
Métaux (As, Ba, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, U)	n.a.	n.a.	
Métaux (Al, Sb, Ag, As, Ba, B, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Na, Zn, Se, Pb)	n.a.		n.a.
Métaux (Hg)			n.a.
Métaux (Chrome VI)			n.a.
Sulfonate de perfluorooctane (SPFO)			n.a.
Soufre		n.a.	n.a.
Polyfluoroalkyliques (SPFA)			n.a.
Phtalates			n.a.
Bromure			n.a.
Éthylène Glycol			n.a.
Amiante		n.a.	n.a.

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Tébutiuron			n.a.
BTEX			n.a.
Sodium	n.a.		n.a.
Potentiel acidogène statique		n.a.	n.a.
Potentiel acidogène dynamique		n.a.	n.a.
pH			
Chlorures (Cl <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Cyanures totaux (CN <sup>-</sup> )			
Cyanures disponibles (CN <sup>-</sup> )			n.a.
Fluorures totaux			
Nitrate (N-NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Nitrite (N-NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		
Nitrate + nitrite			
Phosphore total (P-PO <sub>4</sub> <sup>-3</sup> )	n.a.		n.a.
Sulfures (H <sub>2</sub> S)	n.a.		n.a.
Formaldéhyde			n.a.
Coliformes totaux	n.a.		n.a.
Escherichia coli (E.coli)	n.a.		n.a.
Colonies atypiques	n.a.		n.a.
Lixiviation TCLP et analyse en fonction du RMD	n.a.	n.a.	
Lixiviation à l'eau (CTEU 9)		n.a.	
Lixiviation pour simuler les pluies acides (SPLP, EPA 1312)		n.a.	
Conductivité hydraulique		n.a.	n.a.
(A) Sous-totaux			
(B) Facteur de majoration	10 %	10 %	10 %
(A X B) Sous-totaux majorés			
<b>2.3 TOTAL</b> sols/sédiments + eau + matières résiduelles			

Majoration – Urgence :	Délai 8h	Délai 24h	Délai 48h	Délai 72h
------------------------	----------	-----------	-----------	-----------

N° de l'invitation – Sollicitation No.  
EF928-212100/A

N° de la modif – Amd. No.  
004

Id de l'acheteur – Buyer ID  
QCM034

N° de réf. du client – Client Ref. No.  
EF928-212100

N° du dossier – File No.  
QCM-0-43197

N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

---

	200 %	100 %	50 %	25 %
--	-------	-------	------	------

Notes :

n.a. : non applicable

\* : Cet item doit inclure tout le matériel d'échantillonnage requis (seringue, fiole, méthanol, capsule, etc.) pour une analyse de volatils, mais exclu le coût pour l'analyse chimique.

**Tableau 2-4 : Catégorie de services : Analyses chimiques**  
**Taux applicables pour la troisième année d'option**

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Granulométrie		n.a.	
Sédimentométrie		n.a.	
Huiles et graisses totales (gravimétrie)			n.a.
HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>			
Fractionnement HCP F1 à F4 (CCME)		n.a.	n.a.
Fractionnement HCP F1 à F4G (CCME)		n.a.	n.a.
HAP			
HAM			n.a.
COV			
Matériel d'échantillonnage pour analyse des volatils*		n.a.	n.a.
Composés phénoliques (GC-MS)			
Composés phénoliques (colorimétrie)			n.a.
BPC (congénères)			
BPC (aroclor)			
Pesticides			n.a.
Dioxines et furanes			
Carbone organique total			n.a.
Métaux (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn)			n.a.
Métaux (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn)		n.a.	n.a.
Métaux (As, Ba, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, U)	n.a.	n.a.	
Métaux (Al, Sb, Ag, As, Ba, B, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Na, Zn, Se, Pb)	n.a.		n.a.
Métaux (Hg)			n.a.
Métaux (Chrome VI)			n.a.
Sulfonate de perfluorooctane (SPFO)			n.a.
Soufre		n.a.	n.a.
Polyfluoroalkyliques (SPFA)			n.a.
Phtalates			n.a.
Bromure			n.a.
Éthylène Glycol			n.a.

Paramètres	Coût à l'unité, délai normal (5 jours) (\$)		
	Sols / Sédiments	Eau	Matières résiduelles
Amiante		n.a.	n.a.
Tébutiuron			n.a.
BTEX			n.a.
Sodium	n.a.		n.a.
Potentiel acidogène statique		n.a.	n.a.
Potentiel acidogène dynamique		n.a.	n.a.
pH			
Chlorures (Cl <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Cyanures totaux (CN <sup>-</sup> )			
Cyanures disponibles (CN <sup>-</sup> )			n.a.
Fluorures totaux			
Nitrate (N-NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		n.a.
Nitrite (N-NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> )	n.a.		
Nitrate + nitrite			
Phosphore total (P-PO <sub>4</sub> <sup>-3</sup> )	n.a.		n.a.
Sulfures (H <sub>2</sub> S)	n.a.		n.a.
Formaldéhyde			n.a.
Coliformes totaux	n.a.		n.a.
Escherichia coli (E.coli)	n.a.		n.a.
Colonies atypiques	n.a.		n.a.
Lixiviation TCLP et analyse en fonction du RMD	n.a.	n.a.	
Lixiviation à l'eau (CTEU 9)		n.a.	
Lixiviation pour simuler les pluies acides (SPLP, EPA 1312)		n.a.	
Conductivité hydraulique		n.a.	n.a.
(A) Sous-totaux			
(B) Facteur de majoration	10 %	10 %	10 %
(A X B) Sous-totaux majorés			
<b>2.4 TOTAL</b> sols/sédiments + eau + matières résiduelles			

<b>Majoration – Urgence :</b>	Délai 8h	Délai 24h	Délai 48h	Délai 72h
	200 %	100 %	50 %	25 %

**Notes :**

n.a. : non applicable

\* : Cet item doit inclure tout le matériel d'échantillonnage requis (seringue, fiole, méthanol, capsule, etc.) pour une analyse de volatils, mais exclu le coût pour l'analyse chimique.

**Tableau 3 : Synthèse des coûts pour fin d'évaluation**

Catégorie	Facteur de pondération	Totaux des tableaux 1 et 2	Total
Honoraires	90 %	(1-1 + 1-2 + 1-3 + 1-4) \$	\$
Services (analyses chimiques)	10 %	(2-1 + 2-2 + 2-3 + 2-4) \$	\$
<b>TOTAL POUR FIN D'ÉVALUATION :</b>	<b>100 %</b>		<b>\$</b>